



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

Compte-rendu affiché le : 13 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 6

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI  
M. Rémi COURT pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN  
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

**Délibération n°20230406DEL29**

**COMMUNICATION**

**Mise en œuvre d'une démarche de parrainage "sponsoring" pour l'ensemble des manifestations municipales et conditions tarifaires**

**RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF**

Mesdames, Messieurs,

La Ville organise ou coproduit avec le monde associatif des événements tout au long de l'année.

Afin de maintenir et développer la qualité des actions événementielles, culturelles, sociales et sportives, il est nécessaire d'accroître les partenariats autour de ces événements.

Afin de pouvoir établir un montant de sponsoring, il est nécessaire de répertorier et détailler les manifestations auxquelles la Ville peut associer des partenaires privés et de lister les niveaux de promotion possibles.

Les manifestations publiques concernées sont :

- les printanières (1 journée en avril + de 1 500 visiteurs, place de la Liberté),
- Fort en musique (4 jours en juillet + de 5 000 visiteurs, Fort de Bron),
- le 14 juillet feu d'artifice et bal populaire (1 jour en juillet + de 5 000 visiteurs, place de la Liberté),
- le Forum des associations + HandiBron (1 jour en septembre + de 1 500 visiteurs, Espace Albert Camus),
- Animaux en fête (1 jour en septembre + de 1 500 visiteurs, Fort de Bron),
- le Marché de Noël + feux d'artifice du 8 décembre (10 jours en décembre + de 5 000 visiteurs, place de Weingarten).

Pour chacune de ces manifestations une communication différente est mise en œuvre. Aussi, il est nécessaire de détailler chaque niveau de promotion possible pour chaque manifestation.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la mise en œuvre d'une démarche de parrainage « sponsoring » pour l'ensemble des manifestations de la Ville et les propositions tarifaires ci-annexées.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**